Catalogue 11-001F (English 11-001E) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 19 juin 2002
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Commerce de gros,** avril 2002 3
  Les ventes des grossistes ont été en forte hausse en avril (+2,4 %).

- **Écarts salariaux entre les hommes et les femmes: incidence sur le milieu de travail,** 1999 6
  L'endroit où l'on travaille a un effet considérable sur l'écart salarial persistant entre les sexes, selon une étude basée sur l'Enquête sur le milieu de travail et les employés.

(suite à la page 2)

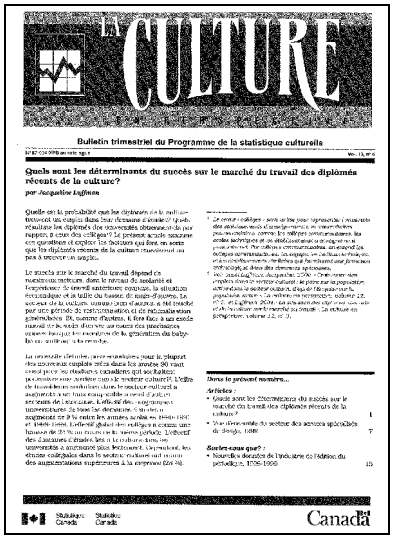
LA CULTURE

Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

Quels sont les déterminants du succès sur le marché du travail des diplômés récents de la culture?

par Jacqueline Luffman

Quelle est la probabilité que les diplômés de la culture trouvent un emploi dans leur domaine d'étude? Quels résultent les diplômés des nouvelles démarches de plus rapprochées à cette des collèges? Le présent article souvent ces questions et explore les facteurs qui font en sorte que les diplômés récents de la culture trouvent ou pas à trouver un emploi.

Le marché sur le marché du travail dépend de nombreuses mesures dans le niveau de scolarité et l'expérience de travail antérieure comptent, la situation économique et la taille du bassin de main-d'œuvre. La scolarité de la culture, comme dans d'autres, a été touché par une période de restructuration et de rationalisation généralisées. Et, comme d'autres, il fera face à un excès marché. Il se voit d'ailleurs au cours des prochaines années lorsque les nombres de la génération du baby-boom atteindront la retraite.

Le nouvelle définition, avec modifications, pour le plupart des nouveaux emplois créés dans les années 90 sont [illegible] pour les diplômés canadiens qui sont [illegible]. [illegible] dans le secteur culturel. L'offre de [illegible] dans le secteur culturel a augmenté [illegible] au cours de la même année. [illegible] augmenté de 8 % entre les années [illegible]. [illegible] des collèges a connu une hausse de [illegible] % au cours de la même période. L'offre des [illegible] a augmenté plus lentement. Cependant, les études collégiales dans le secteur culturel ont [illegible] des augmentations supérieures à la moyenne [illegible].

Dans le présent numéro...

Articles :

- Quels sont les déterminants du succès sur le marché du travail des diplômés récents de la culture? 1
- Vue d'ensemble du secteur des services spécialisés de design, 1999 7

Saviez-vous que? :

- Nouvelles données de l'industrie de l'édition du périodique, 1996-1999 15

Statistique Canada Statistics Canada Canada

La culture en perspective

Vol. 13, n° 4

La culture en perspective, la publication trimestrielle de Statistique Canada consacrée aux statistiques de la culture, présente des analyses récentes sur des questions en culture et sur les tendances. Ce numéro comprend l'article «Quels sont les déterminants du succès sur le marché du travail des diplômés récents de la culture?». Cet article présente un examen des résultats obtenus par les diplômés de programmes postsecondaires dans le secteur de la culture lors de la recherche d'un emploi lié à leur domaine d'études et compare les résultats des diplômés universitaires avec ceux de leurs homologues des collèges communautaires.

Ce numéro comprend aussi l'article «Vue d'ensemble du secteur des services spécialisés de design». Fondé sur les données de 1999, l'article présente une analyse des caractéristiques de ce secteur, y compris celles des services d'architecture paysagère, de design d'intérieur, de design industriel et de design graphique. De plus, ce numéro inclut, sous forme de tableaux, les plus récentes données sur le secteur de l'édition de périodiques canadiens.

La publication *La culture en perspective*, vol. 13, n° 4 (87-004-XIF, 7 $ / 20 $; 87-004-XPB, 9 $ / 27 $) est maintenant en vente. L'article «Quels sont les déterminants du succès sur le marché du travail des diplômés récents de la culture ?» est accessible sans frais dans le site Web de Statistique Canada (*www.statcan.ca*). Cliquez sur *Nos produits et services*, puis sur *En profondeur*.

Pour plus de renseignements, communiquez sans frais avec le Service à la clientèle au 1 800 307-3382 (*cult.tourstats@statcan.ca*). Télécopieur: (613) 951-9040. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marla Waltman Daschko au (613) 951-3028 (*marla.waltman-daschko@statcan.ca*), Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur: (613) 951-1333.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Voyages entre le Canada et les autres pays, avril 2002 9
Contrôle étranger de l'économie canadienne, 1999 10
Succès des diplômés de la culture sur le marché du travail, 1997 11
Produits pétroliers raffinés, avril 2002 12
Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, avril 2002 12
Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, décembre 2001 13
Services de préparation de voyages, 2000 13

NOUVEAUX PRODUITS

14

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Commerce de gros

Avril 2002

Les ventes des grossistes ont été en forte hausse en avril (+2,4 %), mois au cours duquel ces derniers ont vendu pour 34,8 milliards de dollars de biens et de services. Les grossistes ont ainsi connu une importante croissance, tout comme celle observée en janvier 2002, alors que les ventes avaient augmenté de façon semblable. Depuis le début de 2002, les ventes des grossistes ont été en forte progression, affichant une croissance de 5,2 %. Ce niveau de croissance fait suite à une période relativement stable, qui s'est étendue du printemps 2000 à la fin de 2001.

Les ventes en gros continuent généralement d'augmenter

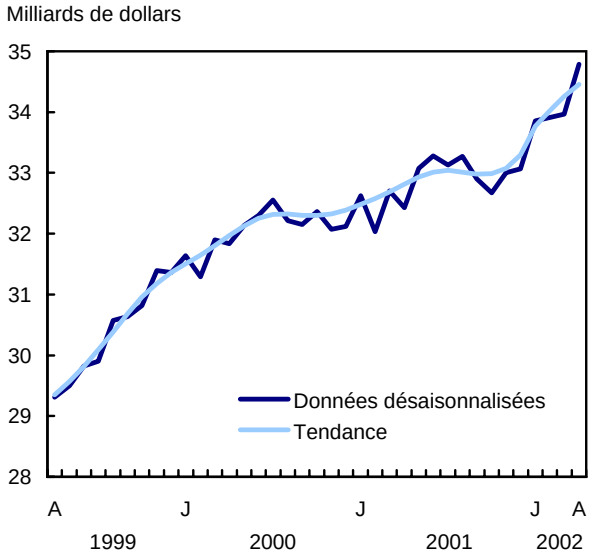

Par ailleurs, 9 des 11 secteurs du commerce de gros ont bénéficié d'une hausse des ventes. La croissance observée en avril, tout comme celle de janvier, est attribuable en grande partie à des ventes accrues de véhicules automobiles, de pièces et d'accessoires. Seuls les produits alimentaires (-0,5 %) ainsi que les vêtements et les articles de mercerie (-0,4 %) ont connu une diminution.

Note aux lecteurs

Les estimations de l'Enquête mensuelle sur le commerce de gros reposent sur la Classification type des industries de 1980.

Les estimations du commerce de gros pour mai seront diffusées le 19 juillet.

La demande des consommateurs pour les biens durables demeure forte

La confiance des consommateurs envers les perspectives économiques a continué de stimuler la demande en biens durables. Ainsi, les grossistes de biens ménagers (+1,1 %) et de produits de l'automobile (+4,4 %) ont connu encore une fois une progression de leurs ventes. Ces secteurs ont généralement connu une croissance positive depuis la fin de 2001.

La forte demande de maisons neuves continue également d'avoir un effet positif sur les ventes de biens ménagers. Depuis le début de 2002, les mises en chantier de constructions neuves affichent un taux de croissance moyen de 2,5 % par mois.

De son côté, le secteur de l'automobile a bénéficié d'un accroissement particulièrement vigoureux de ses ventes. Ce secteur d'activité a représenté plus du tiers de la croissance des ventes de gros en avril. Les divers incitatifs des fabricants ainsi que les faibles taux d'intérêts ont contribué à maintenir la croissance dans ce secteur d'activité.

Les entreprises industrielles et agricoles accroissent leurs demandes auprès des grossistes

Les grossistes ayant pour clientèle principale les milieux industriel et agricole ont profité d'une hausse de la demande de ces entreprises. Les ventes de machines, de matériel et de fournitures agricoles se sont révélées particulièrement importantes, en hausse de 12,5 % par rapport à mars. Il s'agit de la plus forte progression des ventes depuis décembre 2001. Les fabricants ont commencé, tout comme le secteur de l'automobile, à introduire plusieurs incitatifs pour stimuler leurs ventes. Après avoir reculé au début de 1999, les ventes de ce secteur se sont stabilisées jusqu'au début de 2001.

De leur côté, les grossistes spécialisés en machines, en matériel et en fournitures industriels et autres ont bénéficié d'une croissance de 3,0 %, compensant la diminution des ventes observée en mars. Il s'agit de la plus forte progression mensuelle enregistrée depuis novembre 1999. Ce secteur demeure très dépendant de la croissance de la

fabrication, entre autres. Cette dernière a été en baisse pendant cinq trimestres consécutifs et a progressé depuis le début de 2002.

Les ventes de véhicules automobiles, pièces et accessoires continuent leurs progressions

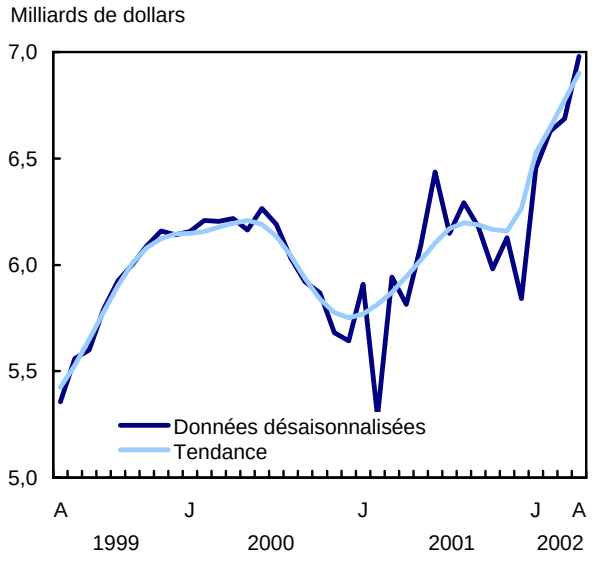

Les ventes d'ordinateurs, de logiciels et d'autres équipements électroniques continuent de progresser

Les ventes d'ordinateurs, de logiciels et d'autres équipements électroniques ont continué d'afficher une hausse de leurs ventes en avril (+2,5 %). Même si les ventes de ce secteur sont à la hausse depuis novembre 2001, les ventes d'avril demeurent en deçà de 2,8 % de celles réalisées en avril 2001. Les ventes de ce secteur d'activité avaient été durement touchées au cours des neuf premiers mois de 2001.

Huit provinces ont connu une augmentation des ventes des grossistes

Les ventes du commerce de gros se sont accrues dans huit provinces. Seuls la Saskatchewan (-0,7 %) et le Nouveau-Brunswick (-0,9 %) ont connu de légers reculs. Quatre provinces ont bénéficié d'une croissance plus forte que la moyenne. Il s'agit de Terre-Neuve-et-Labrador (+3,6 %), de l'Ontario (+3,3 %), du Manitoba (+2,5 %) et de la Colombie-Britannique (+4,0 %). La croissance en Ontario, qui représente environ la moitié des ventes des grossistes au Canada, est attribuable en grande partie au secteur de l'automobile.

À l'exclusion de la Saskatchewan, toutes les provinces ont connu une croissance positive d'une année à l'autre. Malgré le recul enregistré en avril, les ventes en gros de la Saskatchewan ont généralement crû depuis le début de 2002. Auparavant, celles-ci avaient connu une tendance à la baisse de mai à décembre 2001. Les ventes n'ont pas encore atteint le niveau observé en avril 2001.

Le ratio des stocks aux ventes atteint son plus faible niveau jamais observé

Les inventaires des grossistes sont restés pratiquement stables en avril, ayant progressé de seulement 0,3 %. La diminution des inventaires des grossistes de machineries industrielles a annulé en partie l'augmentation enregistrée dans les autres secteurs. La valeur des inventaires en avril représentait 43,1 milliards de dollars, soit un milliard de moins que le sommet atteint en janvier 2001.

L'importante hausse des ventes a fait diminuer le ratio des stocks aux ventes à son plus faible niveau jamais enregistré, soit 1,24.

Les inventaires demeurent essentiellement stables

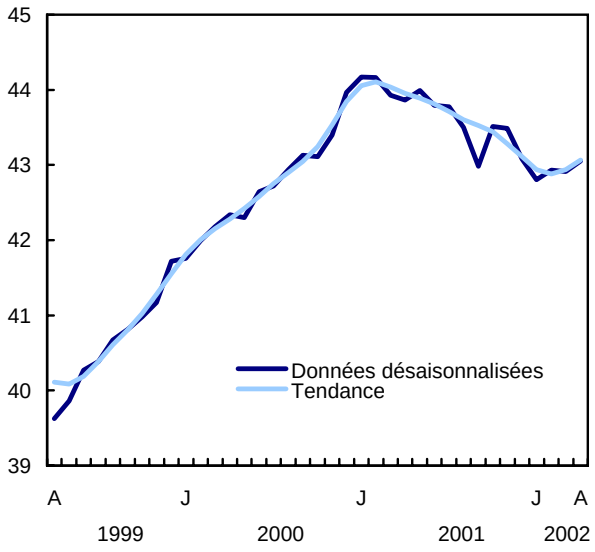

Données stockées dans CANSIM: tableaux 081-0001 et 081-0002.

Le numéro d'avril 2002 de *Commerce de gros* (63-008-XIB, 14 $ / 140 $) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais le 1 877 421-3067 (*grossistesinfo@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean Lebreux au (613) 951-4907 (*jean.lebreux@statcan.ca*), Division de la statistique du commerce.

Ventes et stocks des grossistes

	Avril 2001	Janvier 2002[r]	Février 2002[r]	Mars 2002[r]	Avril 2002[p]	Mars à avril 2002	Avril 2001 à avril 2002
	données désaisonnalisées						
	en millions de dollars					var. en %	
Ventes, ensemble des groupes de commerce	**32 424**	**33 852**	**33 908**	**33 968**	**34 785**	**2,4**	**7,3**
Produits alimentaires	5 220	5 493	5 463	5 388	5 359	-0,5	2,7
Boissons, médicaments et tabac	2 609	2 903	2 930	2 940	2 993	1,8	14,7
Vêtements et articles de mercerie	562	586	594	613	610	-0,4	8,7
Articles ménagers	881	904	940	951	962	1,1	9,1
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	5 814	6 455	6 627	6 686	6 980	4,4	20,1
Métaux, articles de quincaillerie, matériel et fournitures de plomberie et de chauffage	1 986	1 945	1 986	1 964	2 073	5,5	4,4
Bois et matériaux de construction	2 316	2 675	2 559	2 602	2 675	2,8	15,5
Machines, matériel et fournitures agricoles	608	668	688	677	762	12,5	25,2
Machines, matériel et fournitures industriels et autres	5 060	4 927	4 959	4 841	4 984	3,0	-1,5
Ordinateurs, logiciels et autres équipements électroniques	2 836	2 650	2 680	2 691	2 757	2,5	-2,8
Produits divers	4 531	4 644	4 483	4 614	4 629	0,3	2,2
Ventes par province et par territoire							
Terre-Neuve-et-Labrador	196	212	213	215	223	3,6	13,5
Île-du-Prince-Édouard	51	56	55	54	54	0,1	6,0
Nouvelle-Écosse	566	594	592	596	599	0,4	5,8
Nouveau-Brunswick	423	441	422	437	433	-0,9	2,4
Québec	6 565	6 869	7 016	7 004	7 056	0,7	7,5
Ontario	16 232	16 860	16 894	16 999	17 567	3,3	8,2
Manitoba	892	1 049	1 005	979	1 003	2,5	12,5
Saskatchewan	1 050	1 030	1 000	1 026	1 018	-0,7	-3,0
Alberta	3 346	3 509	3 455	3 438	3 485	1,4	4,2
Colombie-Britannique	3 075	3 203	3 213	3 192	3 320	4,0	8,0
Yukon	10	9	10	9	10	9,1	1,8
Territoires du Nord-Ouest	17	18	32	17	15	-12,0	-13,5
Nunavut	2	2	2	2	2	-9,9	-11,7
Stocks, ensemble des groupes de commerce	**43 864**	**42 803**	**42 930**	**42 912**	**43 056**	**0,3**	**-1,8**
Produits alimentaires	3 155	3 286	3 230	3 253	3 250	-0,1	3,0
Boissons, médicaments et tabac	2 676	3 071	3 170	3 237	3 238	0,1	21,0
Vêtements et articles de mercerie	1 175	1 233	1 224	1 243	1 245	0,2	6,0
Articles ménagers	1 653	1 426	1 554	1 569	1 606	2,4	-2,9
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	6 529	6 209	6 158	6 188	6 231	0,7	-4,6
Métaux, articles de quincaillerie, matériel et fournitures de plomberie et de chauffage	3 810	3 508	3 576	3 536	3 547	0,3	-6,9
Bois et matériaux de construction	4 023	4 006	4 068	4 101	4 207	2,6	4,6
Machines, matériel et fournitures agricoles	1 882	1 800	1 820	1 875	1 916	2,2	1,8
Machines, matériel et fournitures industriels et autres	11 094	10 691	10 499	10 324	10 132	-1,9	-8,7
Ordinateurs, logiciels et autres équipements électroniques	2 186	1 871	1 912	1 952	1 980	1,5	-9,4
Produits divers	5 681	5 703	5 718	5 635	5 703	1,2	0,4

[r] *Données révisées.*
[p] *Données provisoires.*

■

Écarts salariaux entre les hommes et les femmes: incidence sur le milieu de travail

1999

L'endroit où l'on travaille – y compris le type de milieu de travail et le secteur d'activité – a un effet considérable sur l'écart salarial persistant entre les sexes, selon la toute première étude qui documente l'effet des caractéristiques de milieux de travail particuliers sur les disparités salariales entre les hommes et les femmes.

L'étude, qui exploite les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE), est la toute première à se pencher sur le rôle des caractéristiques de milieux de travail particuliers, tels que les systèmes dans les milieux de travail à rendement élevé, la propriété étrangère et la proportion de travailleurs à temps partiel du milieu de travail, pour expliquer les écarts salariaux entre les hommes et les femmes.

En 1999, les femmes touchaient en moyenne 80 cents par dollar gagné par les hommes. Autrement dit, les femmes gagnaient en moyenne 17,14 $ l'heure, et les hommes 21,54 $ l'heure.

Il y a de nombreuses raisons susceptibles d'expliquer cet écart salarial, y compris les différences d'expérience de travail individuelle, selon le type de travail que l'on fait (par exemple, la profession et la tâche d'emploi) ainsi que le lieu de travail (par exemple, les caractéristiques des milieux de travail particuliers).

Si elle permet d'examiner un certain nombre d'explications classiques, comme la scolarité et l'expérience, l'enquête n'en permet pas moins d'analyser rigoureusement le rôle du milieu de travail comme déterminant de l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

L'étude montre que 44 % de l'écart salarial est attribuable à des facteurs habituellement considérés dans des études antérieures. De façon plus importante, elle montre que 18 % de l'écart salarial est associé à des caractéristiques du milieu de travail, mesurées pour la première fois dans l'EMTE. La portion restante de l'écart salarial, soit 38 %, demeure inexpliquée.

Parmi les facteurs habituellement considérés dans des études antérieures, les différences dans les caractéristiques des employés, à savoir l'expérience de travail et la profession, expliquent 24 % de l'écart salarial. De plus, une proportion de 20 % de cet écart est attribuable au fait que les femmes sont concentrées dans des secteurs à faible salaire.

Parmi les caractéristiques du milieu de travail, le taux de temps partiel en milieu de travail explique 11 % de l'écart salarial alors que d'autres facteurs, à savoir le travail en équipe, l'appartenance étrangère et les modes de rémunération liés au rendement, expliquent 7 % de l'écart salarial.

Note aux lecteurs

Le présent rapport est fondé sur une nouvelle étude, qui paraît aujourd'hui sous le titre Le «qui, quoi, quand et où des écarts salariaux entre les hommes et les femmes». *À l'aide des données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés, le rapport examine jusqu'à quel point l'écart salarial entre les hommes et les femmes peut s'expliquer par des facteurs touchant le type d'emploi occupé et le type de milieu de travail dans lesquels se trouvent les hommes et les femmes.*

L'étude analyse dans quelle mesure des facteurs de milieu de travail jusque-là inexplorés (tels que les pratiques dans les milieux de travail à fort rendement, la propriété étrangère et la proportion de travailleurs à temps partiel) peuvent expliquer les disparités salariales entres les hommes et les femmes.

Cette étude se base sur les données des taux de rémunération horaire dans le but de supprimer l'effet des différences entre les hommes et les femmes pour ce qui est du nombre d'heures travaillées pendant l'année de référence, et de façon à obtenir un tableau plus fidèle des écarts salariaux.

Le taux de temps partiel en milieu de travail: un facteur important

Il est bien connu que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Pourtant, elles pourraient être employées dans des milieux où le pourcentage de travailleurs à temps partiel est assez faible.

Cela pourrait se produire si, par exemple, les femmes étaient employées en nombre disproportionné dans des secteurs à faible taux de temps partiel, comme celui de la fabrication.

Tel n'est pas le cas. Les femmes sont employées dans des milieux de travail où leur fraction de l'emploi à temps partiel est près de deux fois plus élevée que celle des hommes.

Puisque les milieux de travail ayant un effectif à temps partiel considérable ont tendance à payer des salaires moindres que les autres établissements, les écarts de taux de temps partiel en milieu de travail entre les hommes et les femmes peuvent être un facteur de l'écart salarial entre eux.

L'étude a révélé que ces écarts expliquent 11 % de la disparité salariale globale entre les hommes et les femmes, même après contrôle des différences des caractéristiques observables des travailleurs, des secteurs d'activité et des professions.

Les raisons pour lesquelles les milieux de travail ayant un effectif à temps partiel considérable paient des salaires plus bas que les autres établissements sont actuellement inconnues.

Ces milieux de travail peuvent offrir des possibilités (des horaires de travail variables, par exemple) auxquelles les femmes accordent de la valeur et pour lesquelles elles peuvent être disposées à accepter un salaire moindre. Par ailleurs, ces milieux de travail peuvent employer des travailleurs relativement peu qualifiés, de sorte que les salaires qu'ils offrent sont relativement bas.

Le milieu de travail moderne

Les milieux de travail modernes sont généralement perçus comme étant ceux où l'organisation du travail, entre autres choses, est relativement largement fondée sur les équipes et où les taux de rémunération sont en rapport avec le rendement des travailleurs.

En 1999, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de travailler en équipe. Seulement 29 % des femmes se trouvaient dans des groupes de travail autogérés, soit la forme la plus intense de travail d'équipe, comparativement à 36 % dans le cas de leurs homologues de sexe masculin.

Les groupes de travail autogérés fonctionnent avec un haut degré d'autonomie. Les travailleurs de ces sous-groupes peuvent gagner plus que les autres puisqu'ils sont appelés à assumer plus de responsabilité et à accomplir une plus vaste gamme de tâches, comme la solution de problèmes et la prise de décisions en groupe.

Les femmes étaient également moins susceptibles que les hommes de voir leurs gains reliés à leur rendement. Les travailleurs dont la rémunération dépend du rendement peuvent toucher de meilleurs salaires pour l'effort plus considérable qu'ils consacrent à leur travail.

Enfin, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'être employées dans des établissements détenus par des intérêts étrangers. Les salariés de ces établissements ont tendance à gagner davantage que les autres travailleurs, et environ 11 % des hommes et 6 % des femmes sont employés dans ce genre d'établissements.

Ces trois facteurs, soit le travail en équipe, le mode de rémunération lié au rendement et l'appartenance étrangère, expliquent une partie limitée, mais non négligeable (7 %), de l'écart des salaires horaires entre les hommes et les femmes en 1999.

Les différences entre secteurs d'activité demeurent déterminantes

La répartition des hommes et des femmes entre secteurs d'activité demeure un important facteur qui sous-tend l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

Cette étude démontre que la part du secteur d'activité dans l'explication de l'écart salarial est plus élevée que ce que permettent habituellement d'observer les données recueillies auprès des particuliers dans les enquêtes-ménages.

Selon l'étude, environ 20 % de l'écart salarial vient du fait que les femmes sont regroupées dans les secteurs à bas salaires. D'autres études fondées sur les données d'enquête auprès des ménages révèlent qu'environ 15 % de l'écart salarial entre les hommes et les femmes tiennent à des différences de répartition des hommes et des femmes entre les secteurs d'activité. La différence traduit peut-être en partie la mesure plus exacte du secteur d'activité dans les données de l'EMTE.

L'étude n'aborde pas la question à savoir pourquoi les hommes et les femmes ont tendance à travailler dans des types particuliers de secteurs d'activité ou de milieux de travail. Elle analyse plutôt l'effet direct de ces écarts sur les salaires horaires.

L'expérience et la profession y sont pour quelque chose

D'autres facteurs aident à expliquer l'écart salarial entre les hommes et les femmes, soit l'expérience de travail et la profession.

En 1999, les hommes comptaient en moyenne 18 années d'expérience de travail à temps plein comparativement à 14 pour les femmes. Puisque les salaires augmentent avec l'expérience de travail, cette différence du temps consacré à travailler à plein temps explique 10 % de l'écart des salaires horaires entres les hommes et les femmes. En outre, l'étude a révélé que 14 % de l'écart salarial vient de ce que les hommes et les femmes ont des professions différentes.

Une bonne part de l'écart demeure inexpliquée

Malgré l'ajout d'une multitude de variables liées au milieu de travail, environ 38 % de l'écart salarial entre les hommes et les femmes demeure inexpliquée. Par conséquent, après la prise en compte des différences de caractéristiques des travailleurs et des milieux de travail, les femmes touchent environ 92 cents par dollar gagné par les hommes. Cela signifie que les caractéristiques des travailleurs et des milieux de travail expliquent 12 cents de l'écart de 20 cents, pour chaque dollar gagné, entre les hommes et les femmes dans les données brutes.

L'étude *Le «qui, quoi, quand, et où» des écarts salariaux entre les hommes et les femmes*, 1999, n° 4 (71-584-MIF, gratuite) est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (*www.statcan.ca*). Sous *Nos produits et services*,

choisissez *Publications gratuites*, puis Travail. L'étude est aussi accessible dans le site Web de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada (*www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra*). Une version imprimée (71-584-MPF, 15 $) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des renseignements généraux, communiquez avec René Morissette au (613) 951-3608, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nathalie Caron au (613) 951-4090 (*travail@statcan.ca*), Division de la statistique du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Voyages entre le Canada et les autres pays

Avril 2002

Le nombre de voyages au Canada a diminué de presque 1 % en avril comparativement à mars, retardant ainsi le retour aux niveaux d'avant le 11 septembre. Alors que le nombre de voyages des Canadiens à l'étranger a augmenté légèrement de mars à avril, celui-ci est demeuré très en deçà des niveaux enregistrés en août.

Un nombre estimatif de 3,7 millions de voyageurs sont entrés au Canada en avril, en baisse de 0,9 % par rapport à mars. Le nombre de voyages en provenance des pays d'outre-mer a reculé de 3,3 %, alors que le nombre de voyages en provenance des États-Unis a fléchi de seulement 0,6 %. (À moins d'avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées.)

Environ 3,4 millions d'Américains ont voyagé au Canada en avril, soit 10,8 % de moins qu'en août 2001 et 8,4 % de moins qu'en d'avril 2001. Le nombre de voyages de même jour en automobile des États-Unis a diminué de 1,4 % en avril comparativement à mars, mais le nombre de voyages avec nuitées en automobile s'est accru de 3,1 % pour atteindre 911 000. Les résidents américains ont réalisé 297 000 voyages avec nuitées au Canada par avion, en baisse de 4,7 % par rapport à mars et de 12,8 % par rapport aux niveaux enregistrés avant le 11 septembre.

Parallèlement, 327 000 résidents de pays d'outre-mer ont visité le Canada, en baisse de 6,7 % par rapport aux niveaux affichés en août et de 14,5 % comparativement à ceux observés en avril 2001.

Le nombre de voyages des Canadiens à l'étranger a crû légèrement (+0,2 %) pour atteindre 3,2 millions en avril comparativement à mars. Toutefois, ce nombre est demeuré inférieur de 16,4 % aux niveaux enregistrés avant le 11 septembre. Le nombre de voyages des Canadiens aux États-Unis est demeuré stable, soit environ 2,8 millions. Le nombre de voyages vers des destinations d'outre-mer a augmenté de 1,4 % pour atteindre 386 000 en avril.

Le nombre de voyages de même jour en automobile des Canadiens aux États-Unis a reculé de 1,1 % pour se situer à 1,7 million. Il s'agit de la troisième baisse mensuelle consécutive enregistrée depuis janvier.

Les Canadiens ont entrepris 1 045 000 voyages d'une nuit ou plus au sud de la frontière en avril, en légère baisse (-0,3 %) comparativement à mars. Les voyages avec nuitées en automobile ont diminué de 1,6 %, mais ceux en avion ont crû de 2,7 %. Les voyages avec nuitées en automobile demeurent inférieurs de 4,3 % aux niveaux d'avant le 11 septembre. Pour leur part, les voyages par avion ont progressé pour se fixer à 15,8 % de ceux observés avant le 11 septembre.

Seulement 3 des 12 principaux marchés d'outre-mer au Canada ont connu des hausses du nombre de voyages d'une journée ou d'une nuit ou plus au pays en avril. Le Japon a affiché la plus forte augmentation mensuelle (+15,0 %), suivi de la Chine (+7,6 %) et de Taiwan (+1,6 %). Le Mexique a enregistré la plus forte baisse par rapport à mars, soit 50,9 %.

Parmi les 12 principaux marchés, 4 ont connu des progressions en avril par rapport à août. Les Pays-Bas, le Japon, la Chine et la Corée du Sud ont tous enregistré des niveaux supérieurs à ceux affichés avant le 11 septembre.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 427-0001 à 427-0006.

Le numéro d'avril 2002 de *Voyages internationaux, renseignements préliminaires*, vol. 18, nº 4 (66-001-PIF, 6 $ / 55 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jocelyn Lapierre au (613) 951-3720 (*jocelyn.lapierre@statcan.ca*) ou avec le Service à la clientèle au (613) 951-7608 ou composez sans frais le 1 800 307-3382 (*cult.tourstats@statcan.ca*), Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur: (613) 951-2909. □

Voyages entre le Canada et les autres pays

	Mars 2002[r]	Avril 2002[p]	Mars à avril 2002	Août 2001[r] à avril 2002	Avril 2002	Avril 2001 à avril 2002
	données désaisonnalisées				données non désaisonnalisées	
	en milliers		var. en %		en milliers	var. en %
Voyages des Canadiens à l'étranger[1]	**3 205**	**3 212**	**0,2**	**-16,4**	**3 248**	**-17,4**
Vers les États-Unis	2 824	2 826	0,1	-17,6	2 821	-19,0
Vers les autres pays	381	386	1,4	-6,2	427	-4,6
Voyages de même jour en automobile aux États-Unis	1 719	1 699	-1,1	-22,4	1 667	-21,6
Total des voyages d'une nuit ou plus	1 429	1 431	0,2	-8,7	1 531	-12,4
États-Unis[2]	1 048	1 045	-0,3	-9,6	1 104	-15,1
Automobile	624	614	-1,6	-4,3	614	-10,4
Avion	334	343	2,7	-15,8	408	-17,9
Autres moyens de transport	90	88	-2.5	-17,8	82	-30,3
Autres pays[3]	381	386	1,4	-6,2	427	-4,6
Voyages au Canada[1]	**3 775**	**3 742**	**-0,9**	**-10,5**	**2 970**	**-14,1**
En provenance des États-Unis	3 436	3 415	-0,6	-10,8	2 740	-13,4
En provenance des autres pays	338	327	-3,3	-6,7	230	-20,7
Voyages de même jour en automobile des États-Unis	1 949	1 922	-1,4	-16,2	1 747	-16,9
Total des voyages d'une nuit ou plus	1 650	1 664	0,8	-0,8	1 108	-9,6
États-Unis[2]	1,326	1,345	1,5	0,5	885	-6,7
Automobile	884	911	3,1	7,3	554	-1,2
Avion	312	297	-4,7	-12,8	240	-11,3
Autres moyens de transport	130	136	4,9	-8,1	91	-22,1
Autres pays[3]	325	319	-1,9	-5,8	223	-19,7
Principaux marchés d'outre-mer[4]						
Royaume-Uni	76	66	-12,3	-11,6	43	-28,9
Japon	34	39	15,0	2,7	33	-1,6
France	28	27	-5,5	-11,3	18	-21,6
Allemagne	27	25	-6,8	-14,7	14	-27,6
Corée du Sud	16	14	-12,3	0,7	10	-1,6
Australie	13	12	-6,1	-12,5	9	-23,6
Mexique	20	10	-50,9	-28,2	8	-47,2
Pays-Bas	10	10	-0,4	2,8	6	8,7
Hong Kong	10	9	-9,9	-14,4	6	-35,3
Taiwan	8	9	1,6	-12,4	9	-19,6
Chine	7	8	7,6	1,3	6	2,8
Italie	8	7	-6,6	-10,6	4	-23,0

r *Données révisées.*
p *Données provisoires.*
1 *Les totaux dépassent la somme des données sur les voyages de même jour en automobile et le total des voyages d'une nuit ou plus parce qu'ils comprennent l'ensemble des voyages de même jour.*
2 *Les estimations pour les États-Unis comprennent les entrées par automobile et par autocar ainsi que des estimations pour les arrivées par avion, par train, par bateau et par d'autres moyens.*
3 *Les données pour les autres pays n'excluent que les entrées du même jour par voie terrestre via les États-Unis.*
4 *Incluent les voyages de même jour et les voyages d'une nuit ou plus.*

■

Contrôle étranger de l'économie canadienne

1999

En 1999, l'actif des entreprises sous contrôle étranger s'établissait à 794,3 milliards de dollars ou 22 % des actifs globaux. Ces entreprises ont généré 604,9 milliards de dollars en revenus d'exploitation, soit presque 30 % des revenus d'exploitation globaux.

Au cours des cinq années antérieures à 1999, la part moyenne du contrôle étranger est demeurée à environ 22 % pour l'actif et à environ 30 % pour les revenus d'exploitation, certaines variations ayant été enregistrées.

Les États-Unis continuent d'être le pays étranger qui contribue le plus à l'activité économique au Canada, leur part s'établissant à 60 % de l'actif et à 69 % des revenus d'exploitation sous contrôle étranger.

L'activité étrangère est plus importante dans le secteur non financier de l'économie, où les intérêts étrangers contrôlent 25 % de l'actif et 30 % des revenus d'exploitation. En revanche, dans le secteur financier, les intérêts étrangers contrôlent 18 % de l'actif et 25 % des revenus d'exploitation.

Là où les entreprises sous contrôle étranger dominent dans une branche d'activité, on remarque le même phénomène en ce qui concerne le contrôle des actifs des grandes entreprises (celles ayant un revenu supérieur à 75 millions de dollars). Cette tendance est particulièrement marquée dans les secteurs de l'extraction de pétrole, de gaz et de charbon, celui de la fabrication, celui de l'intermédiation financière non faite au moyen de dépôts et celui des sociétés d'assurance où le contrôle étranger dépasse 40 %, tant pour l'actif que pour les revenus d'exploitation.

Dans le secteur non financier, le secteur de la fabrication est le plus important, à la fois du point de vue de l'actif et du point de vue des revenus d'exploitation. Le secteur de la fabrication représente 28 % de l'actif combiné des entreprises sous contrôle étranger et sous contrôle canadien du secteur non financier, et 32 % des revenus d'exploitation combinés des entreprises sous contrôle étranger et sous contrôle canadien.

Les entreprises étrangères contrôlent 47 % de l'actif et génèrent 52 % des revenus d'exploitation du secteur de la fabrication au Canada. Cette branche d'activité constitue 53 % du total de l'actif et 56 % du total des revenus d'exploitation des entreprises sous contrôle étranger du secteur non financier.

L'extraction de pétrole, de gaz et de charbon est le seul autre secteur non financier où le contrôle étranger dépasse 40 %. Les entreprises étrangères contrôlent 44 % de l'actif et 53 % des revenus d'exploitation déclarés par la branche de l'extraction de pétrole, de gaz et de charbon.

À l'échelon mondial, ces secteurs sont fortement intégrés et dominés par un petit nombre de grandes multinationales comptant des installations dispersées géographiquement. De plus, les restrictions imposées au Canada à l'endroit du contrôle étranger dans ces branches d'activité sont minimes.

Dans le secteur financier, les règlements gouvernementaux qui restreignent les opérations des filiales des banques étrangères continuent de limiter le niveau de contrôle étranger dans la branche de l'intermédiation financière au moyen de dépôts, qui est de loin la plus importante du secteur financier.

En 1999, cette branche représentait 68 % des 1 842,7 milliards de dollars d'actif du secteur financier et 42 % des 209,4 milliards de dollars de revenus d'exploitation du secteur financier. Le contrôle étranger de cette branche représentait une modeste part, soit 11 % de l'actif et 13 % des revenus d'exploitation.

D'autre part, les entreprises sous contrôle étranger sont extrêmement présentes au sein de la branche des sociétés d'assurance et de l'intermédiation financière non faite au moyen de dépôts, puisqu'elles contrôlent plus de 40 % de l'actif et des revenus d'exploitation dans ces deux secteurs.

Nota: À compter de l'année de référence 1999, les données afférentes à la *Loi sur les déclarations des personnes morales* sont fondées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 1997. Cette classification diffère grandement de l'ancienne Classification type des industries (CTI-C), qui a été utilisée jusqu'en 1998. En outre, pour la première fois, les données de 1999 ont été recueillies à partir d'un recensement et non d'un échantillon des entreprises admissibles. Pour plus de renseignements sur les changements concernant les données de 1999, veuillez consulter la *Loi sur les déclarations des personnes morales* de 1999.

Données stockées dans CANSIM: tableau 179-0004.

Le rapport *La Loi sur les déclarations des personnes morales, contrôle étranger de l'économie canadienne*, 1999(61-220-XIF, 30 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Stewart Taylor au (613) 951-6564, Division de l'organisation et des finances de l'industrie. ■

Succès des diplômés de la culture sur le marché du travail

1997

Les étudiants qui ont obtenu leur diplôme d'un programme d'études postsecondaires dans le secteur de la culture en 1995 ont eu plus de difficultés à trouver un emploi dans leur domaine d'études que les diplômés de bien d'autres domaines.

En 1997, deux ans après l'obtention de leur diplôme, seulement un tiers des diplômés de la culture ont dit que leur emploi était étroitement lié à leurs études, comparativement à plus de la moitié des autres diplômés.

Un rapport, paru dans le dernier numéro de *La culture en perspective*, présente les expériences sur le marché du travail des diplômés récents de la culture,

et plus particulièrement les résultats des diplômés universitaires par rapport à leurs homologues des collèges communautaires et des cégeps.

Selon le rapport, le marché du travail semble s'être transformé dans les années 1990 en faveur de la formation spécialisée ou des techniques acquises à l'aide d'un diplôme collégial plutôt que d'un diplôme universitaire.

La majorité des diplômés de la culture de 1995 avaient fréquenté l'université, mais ils étaient moins susceptibles de trouver un emploi dans une branche de la culture que leurs homologues collégiaux. De plus, les diplômés universitaires de la culture étaient plus susceptibles de retourner aux études que les diplômés collégiaux du même domaine.

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 13 % des diplômés universitaires de la culture travaillaient au sein d'une profession de la culture, alors que 15 % travaillaient dans une branche de la culture. En comparaison, les diplômés collégiaux de la culture s'en sont passablement mieux tirés: 27 % d'entre eux travaillaient au sein d'une profession de la culture et 30 %, dans une branche de la culture.

Moins de 5 % des diplômés de la culture avaient acquis au moins six mois d'expérience dans une branche de la culture avant d'obtenir leur diplôme. Cependant, cette expérience a eu une incidence importante sur la probabilité qu'ils se trouvent un emploi dans le secteur de la culture. Les diplômés qui avaient une expérience de travail antérieure dans le domaine étaient sept fois plus susceptibles d'y travailler après l'obtention de leur diplôme que leurs homologues ne détenant aucune expérience préalable dans ce domaine.

Les diplômés qui avaient une expérience de travail antérieure avaient moins de difficultés à trouver un emploi après l'obtention de leur diplôme. Ils étaient aussi moins susceptibles de retourner à l'école pour poursuivre des études et touchaient une rémunération moyenne plus élevée que ceux qui n'avaient pas d'expérience de travail dans le secteur culturel.

Les compétences technologiques et en rédaction acquises dans le cadre des études et de la formation constituaient aussi une variable explicative significative du travail dans le secteur culturel. Les diplômés de la culture qui disaient avoir acquis ces compétences étaient trois fois plus susceptibles de travailler dans le secteur culturel que ceux qui n'indiquaient pas avoir ces compétences.

L'article «Quels sont les déterminants du succès sur le marché du travail des diplômés récents de la culture ?» est accessible sans frais dans le site Web de Statistique Canada (*www.statcan.ca*). À la page *Nos produits et services*, choisissez *En profondeur*.

Ce numéro de *La culture en perspective* présente également «Vue d'ensemble du secteur des services spécialisés de design». Pour plus de renseignements, communiquez avec Klarka Zeman au (613) 951-2753 ou avec Pat Adams au (613) 951-3473, Division des industries de service.

La publication *La culture en perspective*, vol. 13 n° 4 (87-004-XIF, 7 $ / 20 $; 87-004-XPB, 9 $ / 27 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle en composant sans frais le 1 800 307-3382 (*cult.tourstats@statcan.ca*) ou communiquez avec Marla Waltman Daschko au (613) 951-3028 (*marla.waltman-daschko@statcan.ca*), Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur: (613) 951-9040. ■

Produits pétroliers raffinés

Avril 2002 (données provisoires)

Les données sur la production, les stocks et les ventes intérieures de produits pétroliers raffinés sont maintenant disponibles pour avril. D'autres données choisies sur ces produits sont aussi disponibles.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*energ@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gérard Desjardins au (613) 951-4368 (*desjger@statcan.ca*) ou avec Eleonore Harding au (613) 951-5708 (*hardele@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs

Avril 2002 (données provisoires)

En avril, le nombre total de décollages et d'atterrissages aux 43 aéroports canadiens dotés de tours de contrôle de Nav Canada s'est chiffré à 399 306, en baisse de 5,9 % par rapport à celui enregistré en avril 2001.

Le numéro d'avril 2002 de *Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs* (51F0001PIF, TP1496, gratuite) est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (*www.statcan.ca*). À la page *Nos produits et services*, choisissez *Publications gratuites*, puis *Transport et entreposage*. Les rapports précédents

sont disponibles dans le site Web de Transports Canada (*http://www.tc.gc.ca/pol/FR/rapport/TP1496/tp1496.htm*).

Les statistiques provisoires pour les 55 stations d'information de vol de Nav Canada sont aussi disponibles pour avril.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (*aviationstatistics@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0010. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs

Décembre 2001

En décembre, le nombre total de décollages et d'atterrissages aux 98 aéroports canadiens dotés de tours de contrôle et de stations d'information de vol de Nav Canada s'est chiffré à 388 525, en hausse de 2,8 % par rapport à décembre 2000, alors qu'il y avait 100 aéroports dotés de tours de contrôle et de stations d'information de vol. Les données des aéroports de Churchill et de Fort Simpson font maintenant partie de celles sans tour de contrôle.

Les statistiques pour les aéroports canadiens sans tour de contrôle de la circulation aérienne sont aussi disponibles. En décembre, ces 112 aéroports ont déclaré 47 115 décollages et atterrissages.

Le rapport mensuel de décembre 2001 (TP141, gratuit) est maintenant accessible dans le site Web de Transports Canada (*http://www.tc.gc.ca/pol/FR/Report/tp141f/tp141.htm*).

Pour plus de renseignements concernant ce site Web, communiquez avec Michel Villeneuve au (613) 990-3825 (*villenm@tc.gc.ca*) ou avec Sheila Rajani au (613) 993-9822 (*rajanis@tc.gc.ca*), Transports Canada.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (*aviationstatistics@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0010. ■

Services de préparation de voyages

2000

Les données de 2000 pour le secteur des services de préparation de voyages sont maintenant disponibles. Ces données portent sur les recettes, les salaires et la rémunération, la marge bénéficiaire, la répartition des recettes selon le genre de service, les dépenses et la catégorie de clients pour les codes 561510 et 561520 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Le secteur des services de préparation de voyages qui comprend les services d'agents de voyages et de voyagistes-grossistes a connu une croissance de 5,7 % en 2000 pour atteindre 6,9 milliards de dollars. Les recettes (1,76 milliard de dollars) provenant des agences de voyages en 2000 ont connu une augmentation de 1,1 %. La faible croissance dans les recettes peut être attribuable à la réduction du taux des commissions versées par les fournisseurs de services de voyages comme les transporteurs aériens. Le secteur des voyagistes-grossistes a connu une croissance de 7,4 % en 2000 pour atteindre 5,1 milliards de dollars.

Données stockées dans CANSIM: tableau 351-0003.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Adib Farhat au (613) 951-6306 (*farhadi@statcan.ca*), Division des industries de service. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, janvier 2002
Numéro au catalogue: 51F0001PIF
(gratuit).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, février 2002
Numéro au catalogue: 51F0001PIF
(gratuit).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, mars 2002
Numéro au catalogue: 51F0001PIF
(gratuit).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, avril 2002
Numéro au catalogue: 51F0001PIF
(gratuit).

La Loi sur les déclarations des personnes morales, contrôle étranger de l'économie canadienne, 1999
Numéro au catalogue: 61-220-XIF (30$).

Voyages internationaux, renseignements préliminaires, avril 2002, vol. 18, n° 4
Numéro au catalogue: 66-001-PIF (6$/55$).

Le «qui, quoi, quand et où» des écarts salariaux entre les hommes et les femmes, n° 4
Numéro au catalogue: 71-584-MIF
(gratuit).

La culture en perspective, vol. 13, n° 4
Numéro au catalogue: 87-004-XIF (7$/20$).

La culture en perspective, vol. 13, n° 4
Numéro au catalogue: 87-004-XPB (9$/27$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez:	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	**1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	**1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à *order@statcan.ca* ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada *(www.statcan.ca)* sous les rubriques *Produits et services et Publications payantes ($)*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

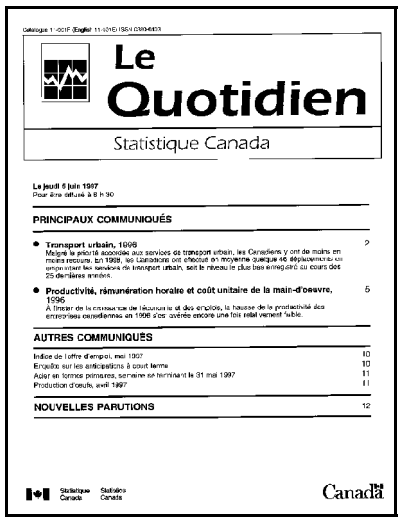

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'oeuvre, 1996** 5
  À l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquêtes sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'oeufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2002. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.